

A remplir lisiblement et complètement.

Une copie dûment contresignée par le comité vous sera transmise pour validation de votre stand.

Exposant :

Raison sociale
 Rue
 NPA/Lieu
 Personne responsable
 Téléphone
 Fax
 E-mail

Articles exposés :

.....

Valeur approximative : (voir art. 1 du règlement)

.....

1. Commande du Stand :

a) Dimensions souhaitées **Profondeur standard : 2.5 m** **Prix du m2 : SFr. 75.00**

Largeur	Profondeur 2.50	Surface en m2		Prix du Stand
				SFr.

b) Stand en plein air, selon disponibilité **en m2 (prix forfaitaire fixé de cas en cas)** SFr.

2. Frais divers :

a) Finance d'inscription obligatoire SFr. 150.00

b) Electricité **Tous les stands disposent du courant électrique avec une prise 220V**

c) Electricité, alimentation triphasée 380V SFr. 110.00 SFr.

d) Location panneaux Novopan montés et peints en blanc SFr. 35.00 le ml Qté SFr.

e) Non-participation au montage des structures SFr. 120.00 SFr.

f) Frais de surveillance démontage des stands dimanche soir SFr. 100.00 SFr.

g) Participation pub tous ménages et soirée d'inauguration
 (livret en impression couleur) SFr. 220.00 SFr. 220.00

h) Participation frais de sécurité SFr. 100.00 SFr. 100.00

i) Taxe pour l'élimination des déchets SFr. 10.00 SFr. 10.00

j) Publicité set de table: 110.- exposant / (190.- non exposant) SFr. 110.00 ou 190.00 SFr.

Coût total du stand / points 1 et 2 SFr.

2. **Montage des structures** : Samedi 28 mars 2020 dès 8h00
Présence obligatoire au montage (si impossible veuillez remplir la rubrique « e »).

3. **Aménagement des stands** : Samedi 28 mars 2020 dès 14h00
Surveillance : Mardi 31 mars 2020 dès 20h00
Fin de l'aménagement des stands : Mercredi 1^{er} avril 2020 à 15h00

4. **Démontage des stands** : Lundi 6 avril 2020 de 6h00 à 12h00
Possibilité de démonter les stands dès le dimanche soir de 20h00 à 22h00, moyennant une participation aux frais de surveillance de SFr. 100.00 (veuillez remplir la rubrique « f »).
Un badge spécial vous sera remis lors de l'exposition, afin que la sécurité puisse vous identifier.

Démontage des structures : Lundi 6 avril 2020 (dès que possible, après la fin du démontage de votre stand)

5. **Délai d'inscription** : Contrat à nous retourner impérativement pour **le 1^{er} décembre 2019 au plus tard.**

6. **Conditions de paiement** : 30 jours à réception de la facture
Rappel : aucun montage ne sera possible, sans le paiement intégral de la facture.

Heures d'ouvertures : Mercredi 1^{er} avril à 18h00 pour la partie officielle (Expo fermée au public: **présence obligatoire**)
Jeudi 2 avril de 18h00 à 22h00
Vendredi 3 avril de 18h00 à 22h00
Samedi 4 avril de 11h00 à 22h00
Dimanche 5 avril de 11h00 à 19h00

Par sa signature, le soussigné s'engage à participer à Pied du Jura Expo et à se conformer au règlement ci-joint, faisant partie intégrante du présent contrat.

Lieu, date	<input type="text"/>	Lieu, date	Cuarnens, le
Timbre de la société & signatures des personnes habilitées	<input type="text"/>	Signature du comité	<input type="text"/>
(à remplir par le comité d'organisation)			

(à remplir par le comité d'organisation)	
Surface attribuée	<input type="text"/>

Pied du Jura Expo
Ch. de la Patte-Douce 3
1148 Cuarnens
WWW.pdj-expo.ch
IBAN CH92 8044 5000 0043 8770 9

Présidente : Laurence Peytregnet 077/473.94.19
lpeytregnet@pdj-expo.ch
Vice-président/Trésorier : Frédéric Chappuis 079/256.60.09
fchappuis@pdj-expo.ch